

**Compte rendu du conseil d'école extraordinaire – RPI Pleure/Gatey**  
**Vendredi 10 juillet 2020 – 18h30 – salle des Fêtes de Pleure**

**Présents** : LEVIEUX Emilie – LAGALICE Cloé – CHANEY Denise – ARRAGON Yannick – CROT Alexandre – BARDOUX Karine – SCHMIEDER Marc – LALUBIN-CYROT Mathilde – KOHLER Sabrina – COMMOY Isabelle – MENOUD Aurélie – VILMAIN Florian – MACHARD Alexandra – CORNE Céline – BONNOTTE Lydie

**Absents excusés** : Mr Roux Inspecteur de l'Education Nationale de Lons Nord – BERNARD Stéphane – FAIVRE-FERRARI Laure – OVERNEY Laëtitia

Le jeudi 2 juillet 2020 a eu lieu le dernier conseil d'école de l'année 2019-2020 pour le RPI Pleure/Gatey. Lors de cette réunion, le problème des horaires des transports scolaires a été de nouveau soulevé. Les membres du conseil d'école ont voté contre la modification des horaires des écoles estimant ne pas avoir assez d'éléments d'informations pour valider cette possibilité.

Suite à ce conseil, les Maires des communes du RPI ont contacté Madame Gauthier Annabelle en charge du réseau des transports scolaires au Conseil Régional. Une rencontre a eu lieu le mercredi 8 juillet à 11h avec les élus, les directrices des écoles et les membres responsables des transports, Madame Gauthier Annabelle et Mr Chauvey Marc-Olivier. Cette réunion, basée sur un véritable échange et l'envie de trouver la meilleure solution possible, a permis d'aboutir aux propositions suivantes:

- Un nouveau circuit des transports scolaires est proposé pour réorganiser des horaires compatibles avec les horaires des écoles ( voir circuit et horaires en pièce jointe )
- Le bus ne peut pas arriver à un autre moment que vers 8h35-8h36 à l'école de Pleure ( seule condition non modifiable en lien avec les horaires du Collège )
- Ce nouveau circuit permettrait une pause méridienne correcte et équitable pour tous les élèves de toutes les communes ( alors que, jusqu'à présent, les élèves de Chêne-Bernard avaient une pause méridienne très courte )
- Les horaires des écoles du RPI seraient modifiés pour être compatibles avec les horaires des transports scolaires proposés :

Ecole de Pleure : 8h45 – 11h45    13h35 – 16h35  
Ecole de Gatey : 8h35 – 11h35    13h25 – 16h25

La validation de ces modifications est soumise au vote du Conseil d'école :  
Le nombre de votants est de 11 . Tous les membres votent pour la validation des changements d'horaires des 2 écoles (aucune abstention, aucun vote contre )

Les Maires des communes du RPI transmettront à la DSDEN par voie électronique les nouveaux horaires proposés pour les deux écoles de Pleure et de Gatey pour qu'ils soient effectifs dès la rentrée 2020.